

ECOLE CLAUDE NOUGARO DAMIATTE - **ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**
FICHE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA CANTINE SCOLAIRE ET A LA GARDERIE PERISCOLAIRE

A REMETTRE A LA MAIRIE AVANT LE 13 JUILLET 2024
MEME SI VOTRE OU VOS ENFANTS NE VONT PAS A LA CANTINE OU A LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Pièces à fournir



- Copie du livret de famille
- Copie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

} **dans le cadre de la première inscription**

- Attestation d'assurance en responsabilité civile et garantie individuelle accident (risques scolaires, périscolaires) : **à fournir systématiquement**

RENSEIGNEMENTS ENFANTS À INSCRIRE

NOM-PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CLASSE POUR LA RENTREE 2024-2025

ORGANISME VERSANT LES PRESTATIONS FAMILIALES

- CAF
- MSA
- autre

Numéro du département :
Numéro d'allocataire :

FRATRIE

Nombre de frères et sœurs :
Nom / Prénom / Date de naissance des frères et sœurs :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS

Situation : concubinage mariés pacsés séparés divorcés famille monoparentale autre

Responsable légal 1	Responsable légal 2
<p>Vous êtes : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre Nom- prénom : Date de naissance :/...../..... Adresse : ☎ Domicile : ☎ Portable : E-mail :</p>	<p>Vous êtes : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre Nom-prénom : Date de naissance :/...../..... Adresse : ☎ Domicile : ☎ Portable : E-Mail :</p>
Conjoint du responsable légal 1 : (en cas de séparation/divorce)	Conjoint du responsable légal 2 : (en cas de séparation/divorce)
Nom – prénom :	Nom – prénom :

Je soussigné (e), (Prénom et Nom du responsable 1)
responsable légal(e) 1 de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Date :/...../.....

Signature :

Je soussigné (e), (Prénom et Nom du responsable 2)
responsable légal(e) 2 de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Date :/...../.....

Signature :

INSCRIPTION À LA CANTINE

Mes (mon) enfants mangeront à la cantine les lundi, mardi, jeudi, vendredi : OUI NON

Mes (mon) enfants mangeront à la cantine certains jours fixes : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Mes (mon) enfants mangeront à la cantine occasionnellement : OUI NON

(Sur inscription avant le jeudi de la semaine précédente, si non respecté 30% en sus)

Numéro de téléphone à utiliser en cas d'urgence entre 12 h et 13h20 :
.....

INSCRIPTION À LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Mes (mon) enfants fréquenteront la garderie :

Régulièrement (**Païement au forfait trimestriel**)

Lundi : Matin Soir

Mardi : Matin Soir

Jeudi : Matin Soir

Vendredi : Matin Soir

Exceptionnellement (**Païement chaque mois en fonction de la fréquentation**).

***Pour tous changements éventuels, veuillez les signaler par écrit au secrétariat de la mairie en début de trimestre.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas d'allergie, veuillez en indiquer la nature ci-dessous et fournir un certificat médical.

Nom-Prénom de (s) l'enfant (s) :

FACTURATION

La facturation sera établie au nom des 2 responsables légaux.

En cas de situation particulière (garde alternée...), merci de nous préciser comment établir la facturation.

Si vous souhaitez effectuer le règlement de vos factures cantine – garderie (montant supérieur à 15.00 €) par prélèvement automatique cochez la case correspondante :

OUI NON

Vous recevrez ultérieurement une demande d'autorisation de prélèvement.

Si vous bénéficiez déjà d'un prélèvement automatique, vous n'avez rien à faire. Sauf avis contraire de votre part, celui-ci sera automatiquement reconduit.

AUTORISATION DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL

Pendant la restauration scolaire de 12h à 13h20 et la garderie de 7h30-8h20 et 16h-18h30, les enfants sont sous la responsabilité de la commune de DAMIATTE. En cas d'urgence, nous avons besoin de votre autorisation pour intervenir dans les meilleures conditions. Nous vous remercions de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous.

M.

Responsable de(s) l'enfant(s).....

N° de tél :

Autorise le personnel communal chargé de la restauration scolaire et de la garderie à pratiquer toute intervention et soins d'urgence.

Date :

Signature :

Je soussigné (e).....Responsable légal 1
Je soussigné (e).....Responsable légal 2
de (s) l'enfant (s) ci-dessous :

.....
.....
.....

- **atteste** avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement de la cantine, de la garderie et du service minimum d'accueil en cas de grève (document ci-joint à conserver).
- **reconnais** avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et garantie individuelle accident.
- **signale** que seules les personnes ci-dessous désignées sont autorisées à récupérer mon enfant à la garderie ou lors de la mise en place du service minimum d'accueil en cas de grève.

.....
.....
.....
.....

- **autorise** en cas d'urgence, les personnes assurant le service minimum d'accueil en cas de grève à prendre en mes lieux et place toutes mesures nécessaires pour les soins et ou l'hospitalisation de mes enfants.

Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD)

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier d'inscription feront l'objet d'un traitement papier et informatisé destiné à l'organisation péri scolaire. Les données pourront avoir comme destinataires dans la limite de leurs attributions respectives le maire, le personnel de service.

Durée de conservation des données : Les données seront conservées pendant une période n'excédant pas la période de scolarisation de l'élève dans l'école de la commune ou, pour les services payants, celle nécessaire au recouvrement des sommes dues.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition pour de motif légitime. Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la commune de Damiatte : dpd@maires81.asso.fr . Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'organisation péri scolaire pourra être retiré à tout moment.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou du Procureur de la République.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement

Fait à DAMIATTE le :

Mention « lu et approuvé » :

Nom et Signature :

Mention « lu et approuvé » :

Nom et signature :